



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 21 juillet 2016 de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie ce jour à 14 heures en réunion téléphonique.

Bruno Villalba et François Duval, suppléant invité, sont absents pour cause de congés.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation est donnée à :

- Christian Barthod pour les dossiers suivants portant sur :
 - **des documents d'urbanisme dossiers de niveau 1** : 1) Orgerus (78) ; 2) Cravent (78) ; 3) St Germain de la Grange (78) ;
 - **d'autres plans et programmes** : 1) Boisemont (95) : AVAP
- Nicole Gontier pour les dossiers suivants portant sur :
 - **des documents d'urbanisme dossiers de niveau 1** : 1) Richebourg (78) ; 2) Flacourt (78) ; 3) Courcouronnes (91) ;

2 – Délégation donnée pour des avis concernant un dossier de niveau 1

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation est donnée à :

- Christian Barthod pour les dossiers suivants : 1) St Léger en Yvelines (78) ; 2) Ollainville (91) ;
- Nicole Gontier pour le dossier suivant : 1) Arpajon (91)

3 – Désignation d'un coordinateur pour des avis concernant un dossier de niveau 2

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

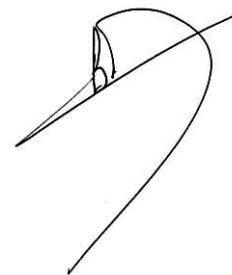
Après délibération, Christian Barthod est désigné comme coordinateur pour :

- l'élaboration du projet d'avis sur la révision du PLU de Marly-le-Roi (dossier classé en niveau 2, après échanges) ;
- l'élaboration du projet d'avis sur l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLU de Paris, liée au projet de ZAC de Bercy-Charenton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h45.

Fait à Paris, le 21 juillet 2016

Le président de la MRAe, président de séance

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long, sweeping tail.

Christian Barthod